

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. George, 20 décembre 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. George, 20 décembre 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (239r, 240v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. George, 20 décembre 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45408>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 décembre 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [George, J.](#)

Lieu de destination Toulouse (Haute-Garonne)

Description

Résumé Sur l'emploi d'économe du Familistère. Godin rappelle à George les lettres qu'il a échangées avec monsieur Pitrat. Il l'informe que les appointements de l'économe du Familistère sont établis en fonction des aptitudes du candidat qu'il veut évaluer par un concours. Il lui demande de lui confirmer que ses prétentions sont de 3 000 F par an et s'il veut bien rédiger une étude sur la fonction d'économe du Familistère. Il lui fait remarquer que son éloignement de Guise peut être un obstacle à une entrevue. Il lui demande des renseignements à son sujet.

Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées [Pitrat, C. M. \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 20 jble 1865

Monsieur George

Je reçois votre lettre en date du 14 et
j'ai en effet correspondu avec M. Petrat
au sujet de l'emploi que j'ai offert pour
vous donner, et tel me vous a d'abord transmis
que ma lettre du 10 p. lui en ai écrit une à
la date du 15 et qu'il a dû vous faire parvenir
depuis. M. Petrat m'ayant demandé
quel traitement j'aurais, j'ai dû lui répondre
que cela était subordonné au mérite du
candidat sur lequel mon choix se porterait
qui est avant tout l'homme propre à la
fonction que je cherche, que le chiffre du
traitement me rien d'absolu pour moi,
que du concours résultant des divers postulants
je devrais après examen des titres de chacun
donner naturellement la
préférence à celui qui a des conditions égales
de capacité et de mérite serait le moins
exigeant.

il conviendrait donc que chaque candidat
faisât lui-même le traitement auquel il aspire
votre lettre me parle d'un chiffre de 3000 francs
c'est bien celui auquel je dois m'arrêter pour
ce qui vous concerne. Si en était ainsi
je vous demanderais si vous consentiriez de me
faire comme maintenant une étude avec la fonction

diu nom que vous auriez à remplir ici
 afin de me permettre de voir comment
 vous conserverez les attributions de cet emploi
 je vous donnerais à cet effet les indications qu'il
 vous conviendrait de me demander

mais n'oubliez pas pour arriver à un accord
 entre nous une petite difficulté celle de
 l'enseignement ou vous trouvez de Guis
 cela fait obstacle à ce que nous puissions
 nous voir avant de rien arrêter c'est là
 une embarras que je représenterai pas au
 même degré auprès de plusieurs autres considérations
 avec vous de la famille? quel est l'âge
 que vous avez? voudriez-vous me dire comment
 est passé votre jeunesse (occupations et études)
 les renseignements me seront d'autant plus
 nécessaires si nous devons nous entendre sans
 nous voir. voudriez-vous me dire si vous avez
 des motifs qui puissent prochainement
 vous rapprocher de Guis pour passer
 à nous permettre une entrevue si elle
 devient nécessaire

agréer je vous prie Monsieur mes
 civilités

Godefr.